



## Votre cure aux Thermes Fiche de réservation

Il est recommandé de réserver votre cure le plus tôt possible.

à retourner à : **Établissement Thermal de Capvern Les Bains**  
480, rue des Thermes - 65130 CAPVERN LES BAINS  
Tél. : **05 62 39 00 02** - Fax : 05 62 39 14 70 - E-mail : thermes-capvern@orange.fr

### Dates et horaires de votre cure

Afin d'éviter toute confusion, merci de bien vouloir noter le jour et le mois exacts auxquels vous souhaitez débuter vos soins (vous pouvez débuter votre cure du lundi au samedi - visite médicale effectuée).

À quelle date souhaitez-vous débuter votre cure ? \_\_\_\_\_

Dans quelle tranche horaire souhaitez-vous débuter vos soins :  Cadre réservé à l'administration

entre 7 h et 7 h 30  entre 9 h 30 et 12 h 30

entre 7 h 30 et 9 h 30

Attention : dans l'éventualité où nous ne pourrions vous donner satisfaction du fait d'un nombre important de réservations déjà enregistrées, nous serons amenés à vous proposer d'autres dates et/ou horaires.

entre le 12 et le 24 septembre, possibilité de soins entre 16 h et 18 h

### Renseignements administratifs

Renseignements administratifs concernant la personne effectuant la cure

Nom du curiste : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

N° Sécurité Sociale : \_\_\_\_\_

Date de naissance du curiste : \_\_\_\_\_

Profession du curiste : \_\_\_\_\_

N° de téléphone fixe : \_\_\_\_\_ portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà effectué une cure à Capvern :  oui  non

Si oui, année de votre dernière cure : \_\_\_\_\_ Combien de fois êtes-vous venu ? \_\_\_\_\_

### Prise en charge de votre cure

Êtes-vous pris en charge par la Sécurité Sociale ?  oui  non

À quel taux ? \_\_\_\_\_

Par une autre caisse, si oui laquelle ? \_\_\_\_\_

**Compléter votre réservation au verso**

### Information sur votre prise en charge

Votre demande de prise en charge doit être déposée auprès de la Caisse dont vous dépendez au minimum trois semaines avant le début de votre cure.

**Veuillez vérifier que sur votre prise en charge figurent bien : l'orientation thérapeutique ou la double orientation, le tampon de votre Caisse, la signature, le nom de la station et l'année de cure.**

### Votre traitement

**1<sup>ère</sup> orientation :**  Rhumatologie (RH)  Appareil Urinaire (AU)  Appareil Digestif (AD)

**2<sup>ème</sup> orientation :**  Rhumatologie (RH)  Appareil Urinaire (AU)  Appareil Digestif (AD)

Rappel : Votre prise en charge est délivrée pour toute l'année civile en cours. En cas de doute, renseignez-vous auprès de nos services (orientation, tampons, signatures, année de cure, destination de cure doivent figurer sur votre prise en charge).

### Votre médecin

Nom du médecin prescripteur de la cure : \_\_\_\_\_ Nom du médecin thermal qui vous suivra durant la cure : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ ⇒ Prenez rendez-vous directement auprès de votre médecin de cure.

### Comment avez-vous connu Capvern Les Bains ?

Ancien curiste  Médecin  Parrainage  Relation, amis  
 Magazine  Site Internet  Salon  Autre

### Votre hébergement

Hôtel  Camping  Meublé  
 Famille  Gîte  Autre  
 Aller-retour journalier  Capvernois et région

Parrainez et recevez des cadeaux

### Parrainage

Parrainez un ou plusieurs curistes, vous recevrez un ou plusieurs cadeaux quand votre filleul(e) aura effectué sa cure.

**Le parrain (ou la marraine)**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

**Le filleul (ou la filleule)**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

### Modalités de réservation

Il n'est jamais trop tôt pour réserver. Pour que votre réservation puisse être définitivement confirmée, nous vous demandons de nous retourner la présente fiche dûment remplie, accompagnée d'un chèque de 45 € libellé à l'ordre de Régie des Thermes de Capvern.

**Rappel : l'acompte de 45 € sera entièrement déduit de votre facture de soins.**

Annulation: En cas d'annulation de votre cure, merci de nous en avvertir et de nous adresser, le plus tôt possible et avant le début de votre cure, un courrier accompagné de votre justificatif d'annulation (exemple : certificat médical). Votre acompte vous sera alors entièrement reversé.

Dispense d'acompte : Seules les personnes ayant un accord de prise en charge à 90 % ou 100 % (hors mutuelle) sont dispensées du versement de l'acompte. Merci de bien vouloir nous le préciser ou nous joindre une photocopie de votre prise en charge (l'original devra nous être remis le jour de votre arrivée).

**Attention : conserver l'original.**

Réservation d'hébergement : Attention à ne pas confondre réservation thermique et réservation d'hébergement, cette dernière devant être adressée directement à votre hôtelier ou logeur.



Renseignez-vous et réservez rapidement au **05 62 39 00 02**

Retrouvez-nous sur [www.thermesdecapvern.com](http://www.thermesdecapvern.com)



Renseignez-vous et réservez rapidement au **05 62 39 00 02**

Retrouvez-nous sur [www.thermesdecapvern.com](http://www.thermesdecapvern.com)

